



© Jean Larive / MYOP

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE ANNÉE 2023-2024



# Sommaire

<b>I</b>	<b>Chiffres-clés</b> .....	<b>4</b>
<b>II</b>	<b>Nouveautés</b> .....	<b>5</b>
<b>III</b>	<b>Améliorer les conditions de vie des étudiants et des chercheurs</b> .....	<b>9</b>
<b>IV</b>	<b>Promouvoir l'égalité des chances et la réussite</b> .....	<b>14</b>
<b>V</b>	<b>Soutenir et valoriser la recherche et l'innovation</b> .....	<b>21</b>
<b>VI</b>	<b>Investir dans les campus</b> .....	<b>32</b>

# Chiffres-clés de l'Île-de-France

**793 820** étudiants  
dont **18 262** étudiants en soins infirmiers

**24,9 %** des effectifs  
universitaires français se concentrent  
en Île-de-France dont **11,1 %** à Paris

**11 758** bourses sur critères  
sociaux versées mensuellement par  
la Région aux étudiants en formation  
sanitaire et sociale et **91 étudiants** – non  
boursiers – ont bénéficié d'une attribution  
d'un fonds régional d'aide sociale pour  
les accompagner durant leur parcours

**≈ 34 %** des étudiants étrangers  
accueillis en France choisissent  
l'Île-de-France pour leurs études

Avec plus de **9 000** Franciliens  
en mobilité d'études et de stage, l'Île-  
de-France est la première région d'origine  
des étudiants en mobilité Erasmus+

**18 %** d'étudiants étrangers parmi  
la population étudiante d'Île-de-France,  
soit la proportion la plus élevée en France

**11** regroupements d'établissements  
d'enseignement supérieur

**16** universités

**70** écoles, soit environ 1/4  
des établissements d'enseignement  
supérieur en France

**4** établissements franciliens,  
seuls français inscrits dans le TOP 100  
des meilleures universités mondiales  
(classement de Shanghai 2023 :  
• Saclay : 15<sup>e</sup>,  
• Université PSL : 41<sup>e</sup>,  
• Sorbonne Université : 46<sup>e</sup>,  
• Université de Paris : 68<sup>e</sup>)

**23,4 %** des universités françaises  
se concentrent en Île-de-France

**9<sup>e</sup>** meilleure ville étudiante du monde :  
**Paris** (classement Quacquarelli Symonds  
2022)

**40 %** des dépenses nationales  
de **recherche et développement** (R&D)

**40 %** des effectifs (**publics  
et privés**) de la recherche nationaux

**≈ 1<sup>re</sup>** destination mondiale  
des investissements en R&D



© Guillaume Binet / MYOP

# NOUVEAUTÉS

## LE SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE POUR LA PÉRIODE 2023-2028

Adopté par le Conseil régional le 9 novembre 2022 à la suite d'une vaste concertation associant de nombreuses parties prenantes (universités, écoles, organismes de recherche, étudiants, Conseil régional des jeunes, enseignants-chercheurs, entreprises, rectorats, ministères, collectivités locales, CROUS, etc.), le schéma régional de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (SRESRI) définit les priorités et orientations stratégiques de la Région Île-de-France dans ces domaines pour la période 2023-2028.



Les 3 grands axes prioritaires de ce schéma concernent :

- **l'amélioration des conditions de vie et d'étude sur les campus franciliens ;**
- **la place de l'Île-de-France comme leader scientifique et technologique en Europe ;**
- **un meilleur accès des Franciliens à l'enseignement supérieur, la formation et l'insertion tout au long de la vie.**

En s'appuyant sur les nombreux et indéniables atouts du territoire francilien notamment en matière d'offre de formation, de recherche, d'innovation et d'emploi, le schéma vise à identifier les leviers et pistes d'actions pour apporter de meilleures conditions d'études et de réussite aux étudiants et aux chercheurs, et, pour attirer les meilleurs talents européens et mondiaux dans la région capitale, en cohérence avec les ambitions économiques et environnementales de la Région. Un comité de suivi stratégique a été mis en place sous l'égide du vice-président en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et permettra de suivre annuellement les avancées du schéma.

## SCHÉMA RÉGIONAL POUR LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN ÎLE-DE-FRANCE

En 2023, le budget régional dédié aux formations sanitaires et sociales s'élève à près de 255 M€. En mars dernier, la Région a adopté son nouveau Schéma des formations sanitaires et sociales (SRFSS) pour la période 2023-2028 dans lequel elle s'engage à :

- **développer et améliorer l'attractivité des formations ;**
- **faciliter et sécuriser les parcours de formation pour un meilleur remplissage des places ouvertes et une diminution des abandons ;**
- **améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants et à soutenir les centres de formation.**

Ce schéma est stratégique pour répondre aux enjeux de ce secteur essentiel marqué par une pénurie de recrutement sans précédent aussi bien dans le champ sanitaire que social. Parmi les actions qui seront mises en œuvre dès cette année, on peut citer notamment : une campagne de communication sur l'attractivité des



formations sanitaires et sociales, le déploiement d'un soutien scolaire dans tous les instituts, le soutien aux initiatives universitaires favorisant l'entrée en 2<sup>e</sup> année de formation paramédicale après une 1<sup>re</sup> année de licence préparant aux études médicales via des passerelles mais aussi et sur la durée du schéma le soutien à des expérimentations de nouvelles organisations de parcours de formation, l'organisation d'une conférence annuelle des financeurs afin de faire évoluer et simplifier les critères de financement et répondre ainsi à l'évolution des profils. A ce titre, l'abandon du critère des 6 mois de chômage pour les demandeurs d'emplois candidats à une formation sanitaire ou sociale sera effectif dès 2024.

## CRÉATION D'EMPLOIS ÉTUDIANTS MENTORS D'ÎLE-DE-FRANCE : MESURE PHARE DE CETTE RENTRÉE



A la rentrée 2023, la Région finance plus de 900 emplois étudiants créés dans 15 universités franciliennes. Ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien, ces contrats vont permettre de redynamiser le lien social entre les étudiants au sein de ces campus en proposant des emplois compatibles avec le rythme des études supérieures dans un objectif d'amélioration du pouvoir d'achat des étudiants. Les étudiants mentors sont missionnés sur des actions au service des autres : tutorat pour accompagner les étudiants en premières années, accompagnement des personnes en situation de handicap, accueil des étudiants étrangers, aides en bibliothèques et actions de prévention santé. Un site dédié a été créé par la Région afin de donner à chaque étudiant francilien accès à l'ensemble des annonces dont 400 avaient déjà été publiées mi-septembre 2023.

**Budget : 4,9 M€**

**Nombre d'emplois mentors créés : 934**

### MATINALE D'INFORMATIONS POUR LES ÉTUDIANTS MENTORS RECRUTÉS

Dans le cadre de ce dispositif de soutien au mentorat étudiant, la Région propose aux étudiants recrutés par les universités, soit plusieurs centaines à la rentrée 2023, de faire connaissance avec l'institution régionale. Ainsi, le 10 octobre 2023, une matinale d'informations leur était dédiée dans les locaux de La Région. L'objectif est de sensibiliser les étudiants mentors sur les aides régionales en faveur des étudiants franciliens, et plus largement les dispositifs utiles au regard de leurs missions.

## LABAZ

Téléchargeable depuis la fin du mois de juin, LABAZ est la nouvelle application mise en place par la Région Île-de-France pour les jeunes. Elle intègre depuis début septembre 2023, une fonctionnalité offrant chaque année :



- Une aide de **100 €** pour l'achat d'un vélo,
- Un crédit de **100 €** pour tous les jeunes de 15 à 17 ans destiné à financer une inscription dans un club sportif ou à une pratique artistique,
- Divers avantages offerts par la Région Île-de-France tels que **des réductions, des places de spectacles gratuites ou à tarifs préférentiels, etc.**

Durant l'été, l'appli a déjà proposé aux jeunes Franciliens de gagner des billets pour le festival Rock en Seine, ainsi que 5 000 places achetées par la Région pour assister à des matchs de la Coupe du monde de rugby 2023, et plus tard des places pour les épreuves des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

## REVALORISATION DU BARÈME ET DES HUIT ÉCHELONS DE BOURSE POUR TOUS LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Avec une rentrée universitaire qui s'inscrit dans un contexte de nouvelle hausse des coûts de la vie, la campagne de bourse régionale 2023-2024 est marquée par plusieurs mesures de revalorisation qui bénéficieront à l'ensemble des apprenants des formations sanitaires et sociales en Île-de-France c'est-à-dire également aux élèves des formations infra-bac. Ainsi, la grille des barèmes est revalorisée de 6% permettant l'éligibilité de nouveaux étudiants pour un effectif estimé à +15% par rapport à 2022. Par ailleurs, les huit échelons de bourse sont augmentés de +370 € annuels. Enfin, les élèves et étudiants en situation de handicap ou aidants familiaux d'un parent en situation



de handicap bénéficieront de 4 points de charge supplémentaires, leur permettant de bénéficier d'un échelon supérieur de bourse. Toutes ces différentes mesures d'accompagnement des élèves et étudiants de la Région Île-de-France contribuent activement au bon déroulement des parcours de formation des apprenants et à la diplomation de nombreux futurs professionnels de santé.

A compter de cette nouvelle campagne de bourse de septembre 2023, les bourses régionales sur critères sociaux seront désormais versées par la Région Île-de-France en début de mois afin de permettre aux élèves et étudiants de vivre leur année le plus sereinement possible.

## CRÉATION DE 255 NOUVELLES PLACES D'ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS À LA RENTRÉE 2023

Au cœur de la crise sanitaire et face à la pénurie de professionnels de santé dans les établissements, la Région en lien avec l'Etat a décidé d'augmenter de façon substantielle les capacités de formation en soins infirmiers, dans le cadre du Ségur de la santé. La Région Île-de-France crée un total de presque **1 200 places en 1<sup>re</sup> année entre 2020 et 2023**, ce qui correspond à une augmentation des capacités de formation en soins infirmiers de 20%. Plus de 920 places avaient déjà été ouvertes lors des trois précédentes rentrées universitaires.

Pour cette rentrée 2023, et grâce à la mobilisation de nombreux instituts de formation et des universités qui les soutiennent, **la Région Île-de-France ouvre 255 places supplémentaires d'étudiants en soins infirmiers**. Ces places étaient ouvertes dès le printemps sur Parcoursup afin que les jeunes bacheliers puissent s'orienter vers ce métier d'avenir. A terme, ce sont donc **plus de 3 500 étudiants supplémentaires** accueillis dans les instituts de formation franciliens.

En outre, pour cette rentrée 2023, la Région a créé- aussi :

- 25 places de formation en manipulateur d'électroradiologie médicale qui s'ajoutent aux 30 places déjà créées en 2022
- 60 places de formation en masso-kinésithérapie

Seront également engagées les créations de 100 places en formation éducateur spécialisé et de 30 places de formation psychomotricien.

## **DÉPLOIEMENT DANS TOUS LES INSTITUTS DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE D'UN BUDGET « ACCOMPAGNEMENT » DÈS LA RENTRÉE**

La Région accompagne les instituts de formation, à hauteur de 0,4 M€, pour le soutien académique des élèves et des étudiants qui en éprouvent le besoin ou qui sont orientés par leurs formateurs. Cet accompagnement est mis en place par le centre de formation, en concertation, le cas échéant, avec l'université partenaire. Cette mesure vise à accompagner au mieux les étudiants et élèves au cours de leur cursus pour endiguer le taux d'abandon observé dans ces formations. Chaque institut pourra adapter son action en fonction du besoin de ces élèves et étudiants. Une expérimentation est également engagée en collaboration avec l'ARS et 4 instituts de formation en soins infirmiers, pour personnaliser davantage le parcours étudiant. Là encore, il s'agit de favoriser les conditions d'étude, et donc la réussite des étudiants en vue d'amener encore davantage ceux-ci à poursuivre jusqu'à la diplomation dans la voie qu'ils ont choisie.

## **ÎLE-DE-FRANCE MUTUELLE SANTÉ**

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, la Région Île-de-France est la première collectivité régionale à proposer une mutuelle accessible à tous les habitants de son territoire. Conçue pour faciliter l'accès à la santé aux Franciliens les plus fragiles, la couverture proposée, en partenariat avec La Mutuelle Familiale, Harmonie Mutuelle et AXA, répond particulièrement aux besoins des jeunes et des seniors avec la garantie d'un prix attractif car négocié avec les partenaires. Tous les étudiants qui le souhaitent peuvent en bénéficier.

## **PRÉCARITÉ MENSTRUELLE, LA RÉGION POURSUIT SON ACTION EN FAVEUR DES ÉTUDIANTES**

La Région Île-de-France a été pionnière dans la lutte contre la précarité menstruelle en équipant tous les lycées publics de distributeurs de protections périodiques gratuites et biologiques. L'acquisition de distributeurs est également remboursée aux universités qui le souhaitent et prochainement les instituts de formations sanitaires et sociales seront tous équipés par la Région, à l'instar de ce qui a été fait dans les lycées.

## **COUP DE POUCE ÉNERGIE**

Plus que jamais mobilisée en faveur du pouvoir d'achat des Franciliens, la Région a lancé en juillet 2023 avec l'Union européenne le « Coup de pouce énergie ». Conditionnée au revenu et à la composition du foyer, cette aide d'un montant de 250 € permet aux Franciliens, étudiants compris, de faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie. Elle est à solliciter avant le 31 octobre 2023 sur :

[www.iledefrance.fr/coup-de-pouce-energie](http://www.iledefrance.fr/coup-de-pouce-energie)

## **CONFÉRENCE DES INITIATIVES ÉTUDIANTES POUR LE CLIMAT**

La Région organisera en 2024 la 1<sup>re</sup> conférence des initiatives étudiantes. Cette première conférence étudiante portera sur le climat afin de valoriser l'engagement étudiant en matière de lutte contre le changement climatique et d'environnement sur leur campus. Cet événement, qui sera enrichi par des interventions de scientifiques et tables rondes avec des décideurs, sera l'occasion pour les étudiants franciliens de découvrir les nombreuses et diverses actions menées sur ces questions par les autres étudiants sur les différents campus d'enseignement supérieur du territoire francilien et d'échanger sur leurs expériences et bonnes idées. Elle permettra de créer du lien entre les étudiants et universités.



© Jean Larive / MYOP

# AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS ET DES CHERCHEURS

## FONDS D'URGENCE DE SOLIDARITÉ ÉTUDIANTS (FUSE)

Intégré dans le bouclier social adopté par la Région au printemps 2022, ce fonds d'urgence traduit la volonté régionale de poursuivre et intensifier son engagement en faveur des étudiants, lutter contre leur précarité et répondre aux besoins d'urgence. Il a vocation à subvenir à leurs besoins vitaux (notamment alimentation, santé, logement), et/ou à leur assurer de bonnes conditions d'études en Île-de-France (outils numériques, mobilité, etc.). Les étudiants en difficulté et nécessitant une aide sont identifiés par leur établissement d'inscription en Île-de-France.

Les bénéficiaires peuvent être boursiers ou non boursiers. Parmi le public cible, une attention

particulière est portée aux étudiants en première année et aux étudiants non boursiers proches des seuils d'obtention de bourses.

La mobilisation de ce fonds d'aides d'urgence s'est poursuivie à la rentrée universitaire 2023.

**17 établissements**  
ayant sollicité ce fonds,  
pour un montant total de **1 M€**

Déjà plus de  
**1 300 étudiants**  
**bénéficiaires**  
aidés en 2022-2023



### 300 000€ EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS IMPACTÉS PAR LA GUERRE EN UKRAINE

En 2022, la Région a apporté une aide d'urgence aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien et directement impactés par la guerre en Ukraine, afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins vitaux (dépenses alimentaires, d'hygiène, logement, etc.), et de leur assurer leurs bonnes conditions d'études en Île-de-France (matériels pour étudiant, connexion Internet, frais de transports, etc.). Ce fonds d'urgence a permis le versement d'aides individuelles d'urgence par l'intermédiaire des établissements d'enseignement supérieur.

**Montant du fond d'urgence : 139 605 €**

**9 universités/regroupements universitaires ayant fait appel à cette aide**

**114 étudiants bénéficiaires**

La Région a également contribué à la création de la Maison virtuelle de l'Ukraine en participant à hauteur de 165 500 € au programme d'accueil de soutien, et d'hébergement d'urgence initié par la Cité internationale. Plus de 140 étudiants et chercheurs touchés par la guerre en Ukraine avaient bénéficié de cette Maison virtuelle de l'Ukraine fin 2022.

Ces deux actions ont permis d'apporter une aide matérielle à des étudiants et chercheurs de diverses nationalités qui étudiaient et travaillaient en Ukraine et qui ont dû s'exiler en Île-de-France.

### DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DANS LES CAMPUS FRANCILIENS

Pour lutter contre l'inflation des prix et continuer d'accompagner les étudiants dont le pouvoir d'achat est fortement affecté, la Région travaille avec deux associations (la Croix-Rouge française et Linkee) qui viennent sur les campus universitaires, à leur demande, faire des distributions alimentaires pour les étudiants. Initiée pendant la crise sanitaire pour lutter contre la précarité étudiante, cette mesure est à nouveau déployée en cette rentrée 2023. Les universités sont sollicitées pour transmettre leurs besoins. Plusieurs distributions pourront être organisées dans les universités et permettront aux étudiants de bénéficier ponctuellement d'un panier alimentaire couvrant 4 à 5 jours de repas.

**Contact : [distribution.alimentaire@iledefrance.fr](mailto:distribution.alimentaire@iledefrance.fr)**

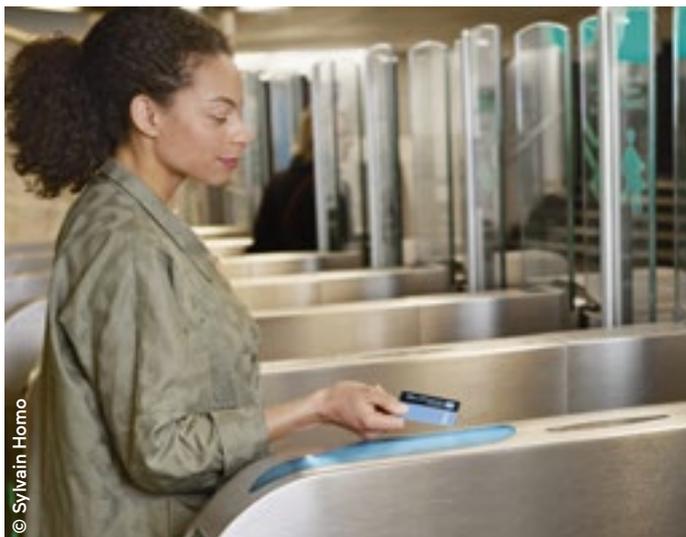
### LE RÉSEAU ACC&SS : MIEUX ACCUEILLIR LES CHERCHEURS EN MOBILITÉ

Acteur incontournable de la mobilité internationale, le réseau Acc&ss propose une assistance gratuite et personnalisée aux chercheurs et à leur famille pour les visas, titres de séjour, transports, recherche d'un logement ou scolarisation des enfants.

Le réseau fédère actuellement quatre centres d'accueil implantés sur une dizaine de sites en Île-de-France. Ils sont gérés par la Fondation nationale de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) et l'association Science Accueil, basée à Saclay, deux acteurs qui ont également développé des plateformes multiservices de proximité, de type guichet unique : « Welcome Desk Paris » et le « GATE – Guichet d'accueil des talents étrangers ».

Les centres de services d'Acc&ss Paris Île-de-France sont aussi labellisés « centres de services EURAXESS » et membres du réseau européen EURAXESS.

**En 2023, comme chaque année depuis 2016, la Région Île-de-France a financé le réseau Acc&ss à hauteur de 500 000 €.**



© Sylvain Homo

### RENDRE ACCESSIBLE LE TRANSPORTS À TOUS LES JEUNES FRANCILIENS

Afin de répondre aux attentes en matière de transport des jeunes Franciliens, scolarisés et habitant l'Île-de-France, la Région propose de nouveau le passe Imagine R. Pour 1 €/jour, cet abonnement donne un accès illimité à l'ensemble du réseau francilien.

En cette rentrée 2023/2024, les abonnés Imagine R bénéficient de nouveaux services et avantages. Ils pourront notamment profiter :

- de tarifs réduits sur des paniers bio antigaspi ;
- de réductions dans de nombreuses salles de sport ;
- ou encore d'offres très avantageuses pour passer le permis de conduire avec En Voiture Simone (cours de code de la route gratuit).

Dans un contexte de dégradation de la santé mentale des jeunes, la Région a décidé d'offrir aux abonnés Imagine R un accompagnement psychologique dans l'une des 4 associations partenaires (Fil Santé Jeunes, e-enfance, SOS Crise et SOS Amitié). La lecture est mise à l'honneur via 3 maisons d'édition (Flammarion Jeunesse, Bragelonne, Leduc) qui mettent à disposition les premiers chapitres de leurs sorties littéraires.

Les abonnés Imagine R auront également accès à la salle de gaming E-spot et de nombreux autres lieux de loisirs (laser game, salle de réalité virtuelle, escape game, etc.).

Enfin, la Région offre la possibilité pour les jeunes Franciliens de s'engager, en se faisant le relais d'associations partenaires sur 3 thématiques clés : l'environnement (Fondation pour la Nature et l'Homme), l'entraide (Emmaüs Connect, Cop'1) et l'éducation (Afev, Socrate).

### PERMETTRE AUX JEUNES FRANCILIENS DE SE LOGER

#### Une contribution partenariale complémentaire sur le logement

Sur le volet logement, la Région Île-de-France contribue avec les partenaires à augmenter et moderniser le parc francilien, notamment pour les jeunes. De 2016 à 2022, elle a accompagné financièrement la création de **11 929 nouvelles places en résidences conventionnées** pour étudiants, ainsi que la création de foyers de jeunes travailleurs et de résidences sociales jeunes actifs qui peuvent accueillir jusqu'à 20% d'étudiants, pour **2 579 nouvelles places** et continuera de le faire.



© Julien Pebrel / MYOP

#### Sécuriser les logements des ménages les plus fragiles grâce à la convention avec le FAS Île-de-France et le dispositif Confiance Île-de-France jeunes

Ce partenariat permet de sécuriser les logements des ménages les plus précaires avec une action particulière sur les jeunes grâce à un dispositif unique en France : l'aide au paiement des loyers des jeunes en situation de précarité (Confiance Île-de-France jeunes). Le vote du bouclier social en mai 2022 a doublé son ambition initiale : **de 2 000 à 4 000 jeunes seront aidés** pour trouver et surtout payer un logement grâce à une mobilisation totale de tous les acteurs du logement et de l'hébergement. Les jeunes de moins de 25 ans en insertion professionnelle disposant de moins de 950 € de ressources pourront bénéficier d'une aide comprise entre **600 et 800 €**, soit la prise en charge d'une partie du loyer pendant 4 mois, versée directement au bailleur.



## Un soutien massif pour aider les étudiants les plus précaires à se loger

Dans le cadre de son action en faveur du logement, la Région a financé depuis 2016 **la création de 15 435 places pour étudiants et jeunes, en y consacrant près de 113 M€**. Elle poursuit son soutien financier pour la création de résidences universitaires, via des subventions forfaitaires maximum variant entre 4 600 € et 12 000 € par place.

Par ailleurs, outre différentes primes mobilisables afin de favoriser les écoconstructions, la Région Île-de-France a ouvert en novembre 2020 la possibilité aux maîtres d'ouvrage de solliciter, en complément de l'aide principale, une subvention pour la création :

- D'espaces partagés et de convivialité (salle polyvalente, salle de sport...) au sein des résidences pour étudiants par une aide correspondant à 30% maximum du prix de revient des surfaces dédiées, dans la limite de 100 000 € de subvention,
- D'unités d'hébergement pour étudiants en situation de grand handicap via une aide en investissement représentant 30% maximum de la dépense subventionnable plafonnée à 24 000 € par place.

## LES TROPHÉES DES ÉTUDIANTS-AMBASSADEURS DE L'ÎLE-DE-FRANCE

La Région a souhaité s'appuyer sur ses étudiants pour renforcer son attractivité internationale en lançant, fin 2018, les Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île de France. Les étudiants sélectionnés ont pour mission de faire connaître leur établissement d'enseignement supérieur et le territoire francilien pendant leur séjour à l'étranger en réalisant un projet en lien avec leurs études

ou leurs centres d'intérêt. Ils bénéficient pour cela d'un accompagnement « coaching ». Créativité et conduite de projets sont encouragées grâce à une animation du réseau des étudiants-ambassadeurs organisée par la Région sur la base de carnets de bord, de fiches de marketing territorial et de méthodologie de projets.

Cette expérience est l'occasion pour les participants d'enrichir leur mobilité internationale en développant leurs compétences transverses. L'édition 2021-2022 des Trophées a permis de récompenser 27 étudiants d'un **chèque de 500 à 3 000 €** pour la réalisation de 14 très beaux projets qui ont promu le territoire francilien ainsi que les campus d'Île de France auprès des étudiants étrangers.



© Hugues-Marie DUCLOS



## SOUTIEN À L'ANIMATION DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

En 2022, la Région Île-de-France a initié le deuxième appel à candidatures du dispositif de soutien à l'animation des résidences étudiantes par l'engagement de leurs résidents. Parmi les quatre projets retenus, la compagnie ART ME UP a mobilisé 70 étudiants des résidences universitaires de la CIUP autour de la cocréation et la participation à des ateliers théâtraux autour des valeurs de l'olympisme, dans la perspective des JOP 2024. L'association ALTER'NATURE a pour sa part déployé 31 ateliers de soutien à la sensibilisation environnementale au sein de 9 résidences universitaires de Seine-Saint-Denis.

L'appel à candidatures initié au printemps 2023 a fait l'objet d'une plus grande information et visibilité auprès des gestionnaires de résidences étudiantes et associations. Outre la poursuite du soutien aux 2 projets précités ainsi qu'à l'AFEV pour sa promotion de l'engagement, 5 nouveaux projets ont été sélectionnés en faveur d'une diversification des thématiques d'engagement : l'alimentation et la nutrition, le sport, l'agriculture urbaine et solidaire, la culture scientifique et technique ainsi que des initiatives en faveur de l'émergence de projets étudiants au sein de résidences universitaires gérées par l'ALJT ou l'ACLEF.

### LES TROPHÉES 2022-2023

**70** étudiants candidats

**23** établissements d'enseignement supérieur franciliens

**26** pays

≈ **100 000 €** de budget

### FOCUS

#### LE PRIX SPÉCIAL DU JURY DE LA PROMOTION 2021-2022

Le prix spécial du jury a été attribué cette année au projet «**COLLOSTIENSE 234, Périphéries plurielles**» à l'initiative de deux étudiants de l'École du Louvre en études à Rome. Le projet a consisté en l'organisation en juin 2023 d'une exposition «miroir» entre artistes contemporains franciliens et originaires de la province italienne du Lazio, avec comme fil rouge l'influence d'un territoire sur la créativité artistique. Prochaine étape du projet : une exposition à Paris à l'automne 2024.

[www.instagram.com/collostiense234](http://www.instagram.com/collostiense234)



© Hervé Boutet

# PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA RÉUSSITE

## BOURSES AU MÉRITE

La Région Île-de-France a mis en place dès 2016 une aide à destination des étudiants boursiers ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention « très bien ». Depuis sa création, plus de 14 700 étudiants en ont bénéficié. Cette aide d'un montant de **1 000 €**, versée durant l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat vient récompenser ces nouveaux étudiants franciliens,

et leur permet de faire face, dans les meilleures conditions, aux dépenses liées à leur entrée dans les études supérieures. Durant l'année scolaire 2022-2023, ce sont 2 252 étudiants bacheliers qui ont bénéficié de cette bourse dont 78 étudiants en formation sanitaire et sociale. **Le montant total de cette aide en 2022-2023 s'élève à plus de 2,6 M€ pour près de 2600 étudiants.**



## FOCUS

### LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE RÉGIONALE AU DAEU À L'HONNEUR

La Région a réuni le 28 juin 2023 les bénéficiaires des dernières promotions de l'aide au DAEU. L'occasion pour ces étudiants de se rencontrer, d'échanger et de partager leur expérience et leur parcours.

*« J'ai fait le DAEU en 2022. Il m'a apporté énormément de choses. Parmi mes amis, je me sentais dévalorisée de ne pas avoir eu le bac, et c'était aussi un frein professionnel. J'ai alors pris mon courage à 2 mains pour reprendre mes études et j'ai obtenu mon diplôme avec mention bien. La Région m'a aidée financièrement aussi. Depuis, j'ai changé de milieu, j'ai repris confiance en moi et je ne vois plus du tout la vie de la même manière. J'ai retrouvé l'ambition ! »* - Étudiante de 22 ans, bénéficiaire de l'aide en 2022.

*« J'ai de cette expérience, repris confiance en moi, en mes capacités, j'ai mieux défini mes objectifs, et j'ai osé ! Cette expérience du DAEU m'a changé, avec une confiance que j'avais perdue. Merci à la Région pour son aide »* - Étudiante de 52 ans, bénéficiaire de l'aide en 2020.

*« Ça a été une année très formatrice. Le fait qu'à 40 ans je me décide à reprendre mes études, c'est quelque chose qui a bluffé les gens. Voir la fierté dans le regard de ma famille et de mes amis, c'était exceptionnel »* - Étudiante de 42 ans bénéficiaire de l'aide en 2021.

## AIDE AU DAEU

Afin d'offrir une deuxième chance aux personnes n'ayant pas passé ou obtenu le baccalauréat, la Région Île-de-France renouvelle également son aide au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), **d'un montant de 1 000 €**. Ce diplôme donne, à celles et ceux qui ont quitté le système scolaire, la possibilité d'accéder aux formations supérieures ouvertes aux bacheliers et de se présenter aux concours de la fonction publique pour lesquels le baccalauréat est requis. Depuis l'instauration de cette mesure en 2016, ce sont 5 348 candidats qui ont pu bénéficier de cette aide régionale, dont 697 étudiants en 2022-2023.

La Région Île-de-France soutient également le déploiement de ce type de parcours en cofinçant, à hauteur de près d'1 M€ chaque année, les formations dispensées par les 12 universités franciliennes habilitées à préparer au DAEU.

## CORDÉES DE LA RÉUSSITE

L'action régionale « Les Cordées de la réussite » décline un dispositif national qui consiste à mobiliser l'enseignement secondaire (collèges, lycées), l'enseignement supérieur et le monde professionnel pour proposer des actions innovantes permettant d'accroître l'ambition scolaire des jeunes qui n'envisagent pas de poursuivre leurs études en raison de leur origine sociale, territoriale ou culturelle.

**Pour la rentrée 2023, la Région soutient la mise en place de 51 Cordées en Île-de-France, dont 16 nouveaux projets, au profit de 17 153 élèves issus de 312 lycées pour un montant de 729 000 €.**

### **LA CORDÉE DE LA RÉUSSITE DE L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ AUTOUR DE L'ORIENTATION ET DU MENTORAT**

La mise en place de cette nouvelle cordée de la réussite, soutenue à hauteur de 10 000 € par la Région, vise à impulser une stratégie d'accompagnement à l'élaboration du parcours de réussite des futurs étudiants au sein d'Université Paris Cité. Ce projet s'articule autour du Forum des métiers de la santé et des carrières scientifiques et dans la perspective de **l'implantation prochaine du campus hospitalo-universitaire de Saint-Ouen**, impliquant des actions anticipées d'information des jeunes, d'organisation de visites du campus...

L'impact des différents accompagnements proposés sur le choix des enseignements de spécialité (pour le public de seconde et première) et les vœux de candidature Parcoursup (pour le public de terminale) sera également un signe de réussite du projet mis en place.

Actions mises en place : visites du campus, forum des métiers de la santé et des carrières scientifiques, préparation des visites des JPO d'UPCité, mentorat entre pairs...

260 élèves de première et terminale générale inscrits dans les lycées Marcel Cachin à Saint-Ouen et Victor Hugo à Paris, bénéficieront de ces actions.



d'Essonne qui rejoignent ainsi une communauté désormais bien ancrée dans le paysage francilien de la formation et de l'éducation.

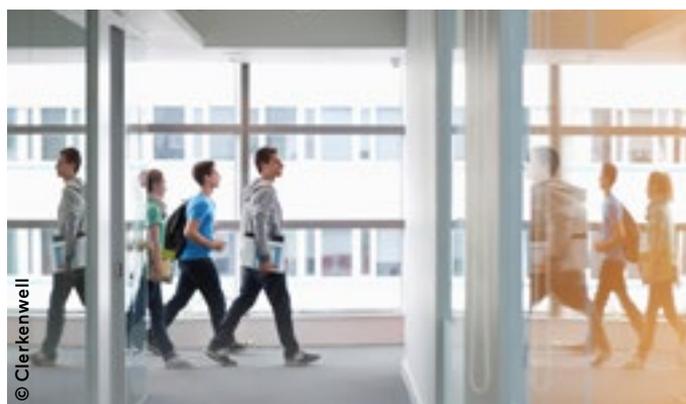
### **2 APPELS À PROJETS QUI CIBLENT LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

Dans le cadre de son engagement dans la lutte contre le décrochage scolaire (labellisée grande cause régionale depuis 2018) et de son mandat d'Autorité de gestion des fonds structurels européens, la Région a publié **un nouvel appel à projet « Lutte contre le décrochage scolaire dans l'enseignement supérieur », cofinancé par le FSE+**. Ouvert jusqu'au 30 novembre 2023, cet appel à projet s'adresse aux établissements publics d'enseignement supérieur, aux établissements publics locaux d'enseignement, aux organismes de formations enregistrés au RNCP et chambres consulaires.

Il doit permettre à ces structures d'identifier les décrocheurs ou les jeunes menacés de décrochage, déjà engagés dans un parcours d'enseignement supérieur

Les **projets « historiques »**, ceux qui depuis le début portent les Cordées ont acquis un savoir-faire et ce programme s'inscrit désormais dans leurs projets d'établissement. Sans les nommer tous, nous retrouvons des Ecoles et Universités franciliennes parmi les plus prestigieuses : Sciences Po, Polytechnique, AgroParisTech, HEC, ESSEC, l'ENS Paris, l'École Supérieure d'Architecture de Paris, l'École nationale des Arts Décoratifs, Sorbonne Université, Université Paris-Saclay, Université Paris-Nanterre témoignant ainsi de la richesse des possibilités offertes aux lycéens franciliens et du souhait de ces établissements de permettre la réussite de tous en luttant contre l'autocensure liée à l'origine sociale.

De **nouveaux projets**, portés par des établissements qui s'engagent comme tête de cordées à accompagner les jeunes dans leur transition vers les études supérieures et à leur offrir de nouvelles possibilités de poursuite d'études. Citons pour exemple les lycées Erik Satie à Paris, Thibaud de Champagne et Pierre de Coubertin en Seine-et-Marne, Viollet Le Duc dans les Yvelines, et les Universités Paris Cité et d'Évry Val



(post bac), et de leur proposer un accompagnement individuel permettant de prévenir le décrochage dans l'enseignement supérieur ou leur réintégration dans l'enseignement supérieur.

**Budget : 8 à 10 millions d'euros de FSE+.**

**Plus d'informations : [www.europeidf.fr/jai-un-projet/appels-a-projets/lutte-contre-le-decrochage-scolaire-dans-lenseignement-superieur](http://www.europeidf.fr/jai-un-projet/appels-a-projets/lutte-contre-le-decrochage-scolaire-dans-lenseignement-superieur)**

## Collégiens et lycéens

A noter qu'un autre appel à projet FSE+ est en cours jusqu'au 10 novembre 2023, **ciblant cette fois-ci le décrochage scolaire des collégiens et lycéens**. Doté de 9 millions d'euros issus du Programme régional Ile-de-France FEDER-FSE 2021-27, il est opéré, pour l'ensemble de la région, par le Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle (GIP-FCIP) Créteil, de l'académie de Créteil, autorité de gestion déléguée de fonds européens pour les académies de Créteil, Paris et Versailles.

**Plus d'informations : [www.europeidf.fr/jai-un-projet/appels-a-projets/lutte-contre-le-decrochage-scolaire-dans-lenseignement-superieur](http://www.europeidf.fr/jai-un-projet/appels-a-projets/lutte-contre-le-decrochage-scolaire-dans-lenseignement-superieur)**

## QIOZ : L'APPRENTISSAGE GRATUIT DES LANGUES POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

Lancée en 2019, cette plateforme permet à tous les étudiants d'apprendre gratuitement jusqu'à 6 langues : anglais, allemand, espagnol, mandarin, français langue étrangère, portugais, mais aussi de s'initier à la langue des signes française.

Des modules métiers sont disponibles sur le site et l'application mobile pour apprendre le vocabulaire spécifique avec des mises en situations pour plus de 40 métiers. Une opportunité pour développer son employabilité alors que l'étude des langues est souvent une barrière sociale. Et c'est un véritable succès avec plus de 400 000 utilisateurs.



Un service gratuit de la **Région Île-de-France**

## scolaire-colleges-et-lycees

## DES UNIVERSITÉS FRANCILIENNES INVESTIES DANS LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

L'objectif des **Campus des métiers et des qualifications (CMQ)** est de mettre en avant l'enseignement professionnel de certaines filières afin de répondre aux besoins des entreprises qui recrutent sur un territoire donné. En soutenant les CMQ, la Région Île-de-France entend, du CAP au doctorat, valoriser l'enseignement professionnel de certaines filières et contribuer à l'essor des filières prioritaires et répondre à leurs besoins en emplois et compétences. Il s'agit d'adapter ces formations aux évolutions des métiers et besoins en compétences ou de créer de nouvelles formations par la voie de la formation initiale ou tout au long de la vie. Les établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles, etc.), font partie des acteurs qui composent l'écosystème des CMQ aux côtés des établissements scolaires (lycées généraux, technologiques et professionnels), centres de formation d'apprentis (CFA), organismes de formation initiale ou continue (Greta, etc.), laboratoires de recherche, entreprises, associations. L'implication des universités permet le lien à la recherche et l'innovation mais aussi le continuum scolaire/supérieur permettant de faciliter les parcours de formation des jeunes notamment des voies professionnelles et technologiques.

## LES CAMPUS D'EXCELLENCE FRANCILIENS

La Région compte aujourd'hui 7 campus actifs :

- Campus de la Mode, des Métiers d'Art et du Design (ENSAD)
- Campus Patrimoine et Artisanat d'Excellence, (CY)
- Campus Industrie du Futur (UEVE)
- Campus Transition Numérique et Ecologique dans la Construction, (UPEC)
- Campus des Métiers de la Sécurité, (CY)
- Campus Santé, Autonomie, Bien-vieillir. (UPEC)
- Campus Industrie Circulaire de la Mobilité (UVSQ)

## **FOCUS SUR**

### **LE CAMPUS « AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL » ÉVOLUANT EN CAMPUS « INDUSTRIE DU FUTUR »**

Porté par l'université d'Évry Val d'Essonne (UEVE), ce campus est implanté sur un territoire d'industrie. Après un premier label (2018-2022), le campus « Aéronautique et spatial » est aujourd'hui dans une phase de maturité, de fort déploiement, et d'extension sur la totalité de la région Île-de-France. Fortement orienté sur la réponse à la transformation numérique de l'industrie du secteur aéronautique et spatial, son expansion vise à couvrir les besoins émergents qui dépassent le secteur de l'aéronautique en devenant le Campus « Industrie du futur ».



La caractérisation de ce secteur en région Île-de-France montre des besoins, en quantité et en qualité, sur les métiers de la fabrication et de la réalisation (usinage, soudage, chaudronnerie, électronique, production, robotique), les métiers de la conception (mécanique, électronique, calcul, fabrication additive), les métiers de la maintenance (spécifiquement sur les avions, mais aussi des moyens de production), et les métiers du numérique (data science, continuité numérique, intelligence artificielle, cyber sécurité, réalités immersives). La transformation numérique de l'industrie (la quatrième révolution industrielle, appelée aussi industrie 4.0) conduit à une évolution de ces métiers exigeant le développement de nouvelles compétences.

**Le centre d'innovation :** lieu totem du campus, situé à Évry-Courcouronnes, le centre d'innovation est une plateforme, mutualisée dans ses usages, tournée vers l'industrie du futur, qui permet l'orientation et la découverte, la formation, l'innovation et la recherche. Le fonctionnement des espaces permet également de développer de la recherche applicative sur un démonstrateur complet et à l'échelle.

### **WORLDSKILLS : VALORISER LES COMPÉTENCES DES JEUNES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE**

Le Campus s'est très fortement mobilisé autour de la compétition des Worldskills 2023. Cette compétition a pour but de promouvoir les jeunes talents professionnels dans leurs domaines respectifs. Les sélections régionales sont menées avec le soutien de la Région Île-de-France, partenaire de l'événement.

Si la compétition met en lumière **65 métiers répartis dans 7 pôles**, le Campus a mobilisé les jeunes des métiers de l'industrie mais aussi contribué à mobiliser les autres campus des métiers et des qualifications franciliens sur les autres secteurs.

La compétition se déroule en trois étapes et après les finales régionales du printemps, les meilleurs candidats se retrouvent en lice pour participer au grand concours national. Organisé sur 3 jours en ce mois de septembre à Lyon en 2023, il donnera lieu à un palmarès national. Les lauréats de ce grand concours seront alors invités à participer aux finales européennes et mondiales pour vivre une expérience inoubliable.

[iledefrance.fr/campus-worldskills](http://iledefrance.fr/campus-worldskills)

## **CRÉATION DE L'AGENCE ORIANE DE LA PROMESSE RÉPUBLICAINE ET DE L'ORIENTATION**

3 services sont d'ores et déjà opérationnels :



- sur le site **oriane.info** : **Trouver un stage en Île-de-France** (4 000 offres de stage) et
- **Echanger avec un professionnel** pour une meilleure connaissance des métiers (20 000 professionnels) ;
- un **Numéro vert** pour être dirigé vers le bon interlocuteur : 0800 730 640.

Et, bientôt :

- un **bus de l'orientation** qui pourra se déplacer dans les établissements scolaires ou vers des publics spécifiques une **équipe régionale des ambassadeurs métiers** qui sera mise à disposition de tous les chefs d'établissement.

**Objectif : simplifier l'accès à l'information, au conseil et à l'accompagnement vers l'emploi de 8,8 millions de Franciliens, dans un objectif d'information et d'orientation tout au long de la vie.**





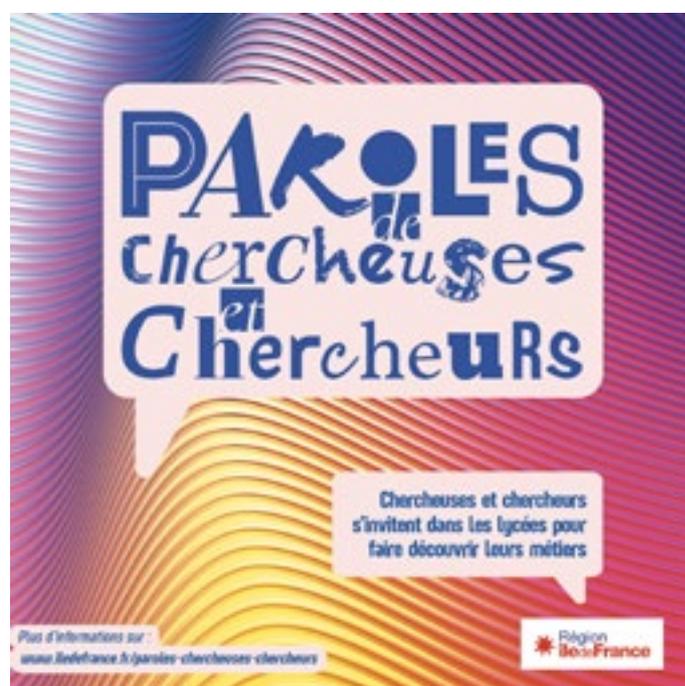
© Adrienne Surprenant / MYOP

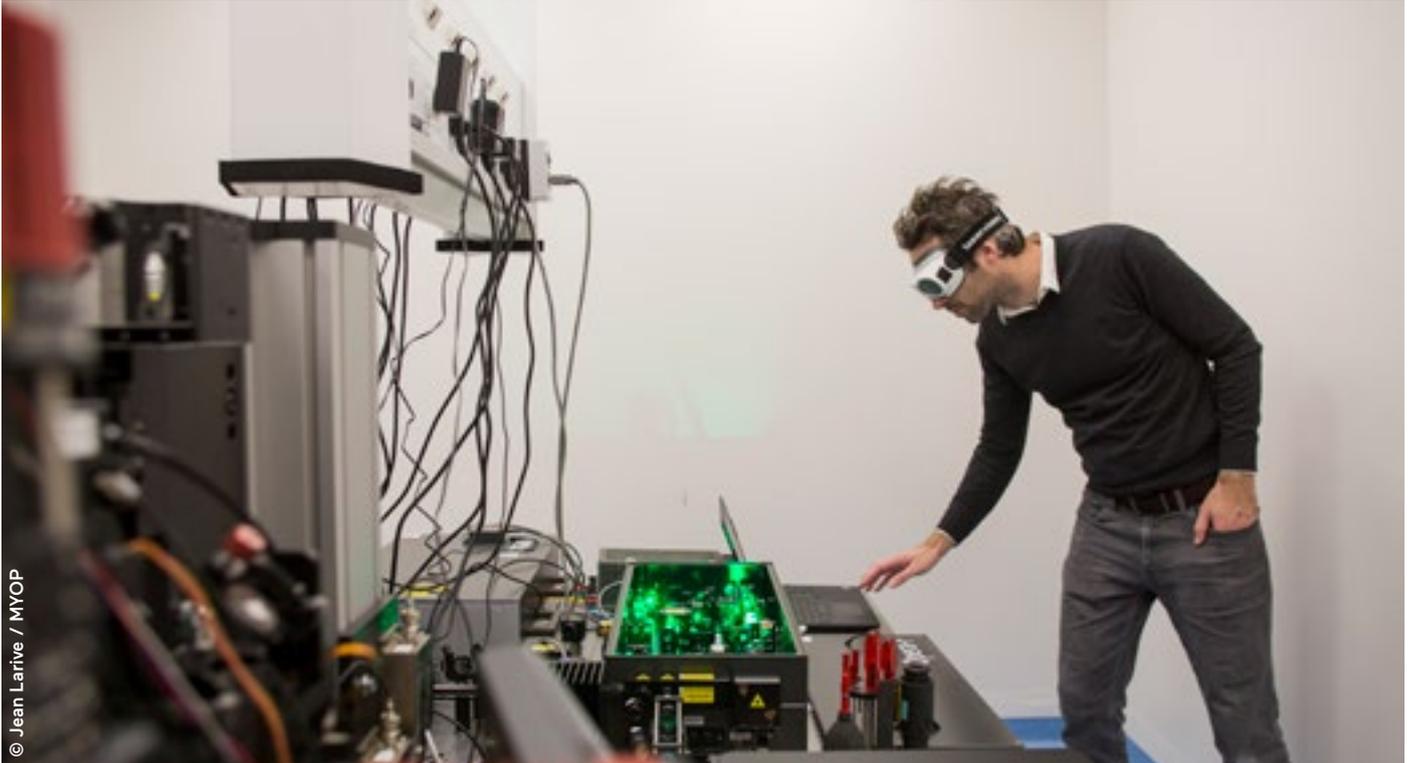
**LE PROGRAMME PAROLE DE CHERCHEUSES ET CHERCHEURS : POUR TRANSMETTRE, DIFFUSER ET VALORISER LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE AUPRÈS DES LYCÉENS**

Forte de son succès lors de la 1<sup>re</sup> édition, la Région renouvelle pour la rentrée 2023 son programme Paroles de chercheuses et de chercheurs qu'elle avait initié en 2020 et qui avait été bousculé par la pandémie. L'objectif de ce programme est de susciter des vocations scientifiques chez les lycéens, et notamment chez les lycéennes, souvent moins nombreuses dans ces filières.

Ces interventions participatives sont animées par des universitaires ou des chercheuses et chercheurs, pour faire découvrir aux élèves la diversité des métiers de la recherche et des carrières scientifiques, qu'elles soient universitaires ou en entreprise. 150 interventions sont prévues pour la période 2023-2025.

Malgré l'impact de la situation sanitaire, **5 681 élèves ont pu participer à ce programme, dont 51,3 % de filles.**





© Jean Larive / MYOP

# SOUTENIR ET VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

## LES DOMAINES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION MAJEURS (DIM 2022-2026)

Labellisés en 2022 pour 5 années, les 9 Domaines de recherche et d'innovation majeurs constituent, avec les Questions d'intérêt majeur (QIM), le pilier central de la politique régionale de soutien à la recherche et à l'innovation. Ils s'inscrivent dans les priorités du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de rapprochement entre les acteurs publics et privés de la recherche francilienne et portent tous une dimension interdisciplinaire forte.

La Région assure un soutien de plus de 100 M€ à ces 9 grands programmes de recherche sur 5 ans.

**En 2023, plus de 20 M€ ont été attribués aux 9 DIM.**



© Jean Larive / MYOP



## LES 9 DIM LABELLISÉS POUR LA PÉRIODE 2022-2026

Les 9 nouveaux « Domaines de recherche et d'innovation majeurs » sélectionnés par le Conseil scientifique régional en 2022.

- **C-BRAINS** : Cognition and Brain Revolutions : Artificial Intelligence, Neuro-genomics and Society – qui porte sur les révolutions du cerveau et de la cognition. Il est coordonné par Serge Picaud, Virginie Van Wassenhove, Jean Christophe Poncer et porté par l'INSERM – Direction Régionale Paris Île-de-France Centre Est.
- **DOH 2.0** : DIM1HEALTH 2.0, Un monde, une médecine, une santé traite du sujet de la santé humaine, animale et de l'environnement. Il est coordonné par Jean Daniel Lelièvre et porté par l'INSERM/ENVA.
- **ITAC** : Immunothérapies, auto-immunité et Cancer – un sujet très innovant dans le domaine de l'immunothérapie, de l'auto-immunité et du cancer. Il est coordonné par Caroline Robert et Xavier Mariette. Organisme gestionnaire : Institut Gustave Roussy
- **BIOConvS** : Biotechnologie de synthèse, Biothérapie, Bioproduction, il permettra de doter la Région Île-de-France de capacités préindustrielles en bioproduction et ingénierie du vivant. Il est coordonné par Amanda Silva Brun et Ariel B. Linder. Organisme gestionnaire : Université Paris Cité.
- **Origines** : Origine de l'univers et de son contenu portant la structuration francilienne des recherches d'excellence en astrophysique et astronomie. Il est coordonné par Matthieu Puech et Jean Durrat et porté par l'Observatoire de Paris.
- **MaTeRre** : MaTériaux avancés éco-REsponsables – qui porte sur les matériaux avancés écoresponsables, en lien avec la COP régionale et le schéma économie circulaire de la Région. Il est coordonné par Christian Serre et porté par l'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de Paris (ESPCI Paris).
- **IA4IdF** : IA for Ile de France, projet d'Intelligence artificielle en Île-de-France centrée sur l'humain qui permettra de coordonner à l'échelon régional ce domaine scientifique en plein développement. Il est coordonné par Isabelle Ryl et porté par l'INRIA.
- **Quantip** : Quantum Technologies in Paris Region – qui porte sur les technologies quantiques présentant un fort potentiel de transfert vers l'industrie. Il est coordonné par Hélène PERRIN et porté par le CNRS – Délégation Île de France Villejuif.
- **PAMIR** : Patrimoines Matériels – Innovation, Expérimentation et Résilience qui porte sur les recherches en sciences du patrimoine qui consolideront la place de l'Île-de-France comme leader mondial dans ce domaine. Il est coordonné par Loïc Bertrand, Laurent Romary, Isabelle Rouget et Ariane Thomas. Il est porté par le CNRS – Délégation Île-de-France / Gif-sur-Yvette.





## LES QUESTIONS D'INTÉRÊT MAJEUR (QIM 2023-2025)

Avec les Questions d'intérêt majeur, la Région poursuit en 2023 son action en faveur des projets de recherche portés par des équipes pluridisciplinaires autour des thématiques d'intérêt majeur pour la Région et contribue à favoriser l'interdisciplinarité de la recherche francilienne. Ces questions sont identifiées par la Région sur les enjeux scientifiques, sociétaux ou économiques pour l'Île-de-France en vue d'éclairer son action. Conçus sur une durée de trois ans, ces programmes de recherche-action, ont un objectif de réactivité et de mobilisation de la communauté scientifique pour répondre à des enjeux franciliens.

Au premier semestre 2023, 2 nouvelles questions d'intérêt majeur ont été créées :

- **La QIM VEAVE** « Comment réduire les violences faites aux enfants et adolescents franciliens et leurs conséquences sur leur vie entière ? » est financée à hauteur de 1 300 000 € et coordonnée par le professeur Martin Chalumeau, directeur du FHU CHILD, hôpital Necker-Enfants malades, Inserm, Université Paris Cité. Cette QIM a pour objectif de produire des connaissances et des outils nouveaux pour répondre aux enjeux pluriels des violences faites aux enfants. Le programme de recherche s'articulera autour de deux axes, la « maltraitance physique infantile » et les « conséquences vie entière des violences physiques, sexuelles et psychologiques faites aux enfants et adolescents ».
- **La QIM Handicap et autonomie** « Comment prévenir et réduire les situations de handicap des enfants, adolescents et jeunes adultes franciliens ? » Portée par Sorbonne Université elle est coordonnée par les professeurs Eléonore Bayen et Raphaël Vialle. Son objectif vise à éclairer la compréhension de divers

facteurs contextuels (contextes humains, sociétaux, territoriaux, juridiques, techniques en lien avec les dispositifs et leur coordination...), afin de prévenir et mieux accompagner les situations de handicap chez les personnes jeunes vivant en Île-de-France.

**Un appel à manifestations d'intérêts a été lancé le 21 juillet 2023 auprès des laboratoires autour de la QIM : Vulnérabilité Pulmonaire** « Quelles sont les mesures prioritaires pour prévenir la vulnérabilité pulmonaire en Île-de-France ? » Cette QIM sera portée par l'Université Paris-Saclay et le professeur Marc Humbert. L'objectif est de pouvoir prévenir, détecter, traiter et guérir les maladies respiratoires, mais aussi favoriser le développement de nouveaux paradigmes de formation en santé et la croissance du secteur industriel biomédical en Île-de-France.

## LABILITY, SMART LAB PARIS REGION



Créé en 2021 pour 2 ans et précurseur des QIM, le projet LABILITY porté par l'Université Gustave Eiffel et financé par la Région Île-de-France, avait pour objet d'étudier les effets de la crise sanitaire et les enjeux de résilience du territoire francilien. Il s'est achevé au printemps 2023.

Ce laboratoire « éphémère » a analysé les effets des évolutions du travail liées à la crise sanitaire sur les pratiques de mobilité, les flux de marchandises, la gestion des réseaux de transport et les dynamiques socio-spatiales franciliennes. Les résultats des travaux ont été présentés lors d'une conférence de clôture dans les locaux de la Région. En matière de mobilité par exemple, ces travaux ont montré qu'il n'y a pas de désaffectation massive pour les transports en commun mais des basculements vers le vélo et la trottinette pour les Parisiens. La participation des acteurs socio-économiques au projet LABILITY et aux échanges de cet événement de clôture a été capitale car elle a démontré toute la pertinence que la démarche scientifique peut apporter à la société et aux décideurs qu'ils soient privés ou publics.

**LABILITY Smart Lab : <https://lability.univ-gustave-eiffel.fr>**

### CHIFFRES CLÉS ENTRE 2022 ET 2026

**110 M€**

en faveur des 9 DIM labellisés

**130 M€**

en faveur d'équipements et plateformes technologiques (dont des projets en partenariat avec l'Etat – France 2030 et CPER – ou avec des fonds européens – FEDER)



© Oan Kim / MYOP

## LES CHAIRES DE RECHERCHE

Pour une troisième année consécutive, la Région finance **des chaires de recherche juniors en sciences humaines et sociales** portées par les regroupements universitaires franciliens. Le dispositif permet de cofinancer, sur une période de trois années maximum, des projets de recherche en sciences humaines et sociales ouverts à toutes les thématiques.

Les 5 nouveaux projets retenus en 2023, sont proposés au vote des élus régionaux en septembre 2023.

**13 bénéficiaires total depuis 2021**

## EXEMPLES DE PROJETS DE RECHERCHE SOUTENUS EN 2023



**Marion Phillippe**, maître de conférences à l'Université Gustave Eiffel, porte le projet « Du podium aux terrains de sport : les médaillées olympiques, fer de lance de l'engagement sportif féminin (1996-2024) », qui vise à appréhender la médiatisation des médaillées olympiques et ses conséquences sur la pratique sportive féminine dans des fédérations olympiques.



**Suzanne Vergnolle**, maître de conférences en droit numérique au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), porte le projet « Œuvrer pour une modération des contenus en ligne au service du débat public », qui propose une analyse critique des nouvelles règles juridiques européennes et nationales relatives à la modération des contenus en ligne et à établir des recommandations concrètes pour leur mise en œuvre.

## LES ÉQUIPEMENTS ET PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES (SESAME ET SESAME FILIÈRES FRANCE 2030, ET CPER) : 30 ANS DE FINANCEMENTS D'ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

La politique de soutien régional aux équipements scientifiques et plateformes technologiques vise à conforter la place de la Région comme première région européenne scientifique technologique. L'acquisition d'équipements de pointe ou le développement de plateformes mutualisées, notamment ouvertes aux PME/PMI, permet non seulement d'attirer les meilleurs talents, mais aussi de renforcer les capacités d'innovations des laboratoires franciliens et de recherche en soutenant leur compétitivité internationale.

**Sur la période 2021-2026, grâce au programme régional SÉSAME, à la contractualisation du CPER et au PIA4-France 2030 ou en mobilisant des financements européens régionalisés (FEDER), la Région proposera d'apporter près de 130 M€ aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour leur permettre de se doter des meilleurs équipements scientifiques et technologiques.**

En 2023, la Région consacre près de 13 M€ pour l'acquisition et le développement d'équipements et plateformes technologiques à travers les dispositifs SESAME, SESAME Filières France 2030 ainsi que le volet équipement du CPER 2021-2027.

Ces équipements de haute technologie contribuent à la structuration scientifique des différents sites franciliens de recherche, stimulent l'interdisciplinarité et offrent une visibilité au monde socio-économique des compétences et moyens présents dans les équipes de recherche académique.

SESAME Filières, complémentaire du dispositif SESAME, vise, avec un total de 36 M€ mobilisés à renforcer la compétitivité des filières stratégiques franciliennes en s'appuyant sur des plateformes technologiques prioritairement portées par des laboratoires de recherche académique. Cofinancé avec l'Etat dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), désormais intégré au Plan « France 2030 », SESAME Filières permet de développer les compétences technologiques des laboratoires de recherche publique en lien avec le besoin des entreprises.

Le programme SESAME, porté par la Région et qui fêtera en 2023 ses 30 ans, a permis depuis 2016, de soutenir 110 projets qui ont été financés par la Région à hauteur de 45,5 M€.



Au titre de SESAME Filières, ce sont 5 lauréats qui adressent cette année des filières stratégiques notamment en santé.

5 projets ont été retenus sur le volet équipement du CPER 2021-2027 et ont été soutenus en 2022 avec un montant total de 5 M€ de subventions.

## FOCUS

### 4 PROJETS D'ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES 2022-2023

Parmi les 13 projets de recherche financés en 2022 avec le dispositif SESAME, on peut citer :

- **Le projet COVADO-SHS** (SESAME), soutenu à hauteur de 560 000€, il vise à développer une plateforme technique commune ouverte aux chercheurs en Sciences Humaines et Sociales pour l'Université Paris-Saclay afin de permettre le déploiement de recherches interdisciplinaires, ainsi qu'une réflexion sur la pratique et les effets des humanités numériques dans les travaux de recherche.
- **Le projet DECIPHER** (SESAME) porté par l'Université Paris Cité vise à développer une plateforme d'imagerie moléculaire et tissulaire unique en région Île-de-France pour permettre une intégration de l'ensemble des données tissulaires (moléculaires et morphologiques) grâce à la numérisation massive et à des outils d'analyse augmentés par l'intelligence artificielle (IA). Ce projet permettra de mieux décrire le développement de certaines pathologies chroniques inflammatoires et tumorales.
- Les équipes I-Stem de l'Université Paris-Saclay/ AFM Téléthon, avec **le projet PITCH** (Sésame filière), développeront d'une plateforme technologique intégrée pour réduire les coûts de développement de produits à visée pharmaceutique et leur taux d'attrition ;
- **Le projet OPERA** (CPER) concerne l'enrichissement des synergies entre les Centres INRAE de Versailles-Grignon et de Jouy-en-Josas et la large communauté de l'Université Paris-Saclay, pour accroître les connaissances et pour développer les innovations et les transferts dans des thématiques comme l'innovation agroécologique, interactions microbiennes, études animales, etc.

### LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION, SES MEMBRES, SES MISSIONS

Composé de 20 membres, le Conseil scientifique régional (CSR) a une double mission : il donne un avis et des orientations sur la politique régionale menée en matière de recherche et d'innovation et, évalue les grands programmes financés par la Région.

Renouvelé en 2021, le CSR a été renforcé notamment dans ses compétences scientifiques en sciences humaines et sociales. Choisis pour leurs parcours scientifiques d'exception et leur expérience internationale, ces experts portent un regard pluridisciplinaire sur l'ensemble des domaines de l'action régionale présentant une dimension scientifique ou technologique.

#### Les membres du Conseil scientifique régional d'Île-de-France

- **Président : Philippe Gillet**, géophysicien et géologue
- **Philippe Aghion**, économiste
- **Alain Aspect**, physicien
- **Pascale Briand**, biologiste
- **Monique Canto-Sperber**, philosophe
- **Rut Carballido-López**, microbiologiste
- **Isabelle Doussan**, juriste en droit de l'environnement
- **Bérangère Dubrulle**, physicienne
- **Maria Esteban**, mathématicienne
- **Gilles Kepel**, politologue
- **Franck Madlener**, musicien
- **Valérie Masson-Delmotte**, paléoclimatologue
- **Marie-Claude Maurel**, géographe
- **Michel Morvan**, mathématicien et cofondateur de start-up
- **Arnold Munnich**, pédiatre-généticien
- **José-Alain Sahel**, clinicien ophtalmologiste-chercheur
- **Amanda Silva Brun**, biologiste
- **Jacques Stern**, cryptologue
- **Philippe Walter**, chimiste, matériaux et patrimoine



© Julien Daniel / MYOP

### LES PROJETS DE RECHERCHE PRPHD 2019-2023

Ce dispositif a été créé en 2019 pour financer des doctorants dont les projets sont montés en partenariat entre un laboratoire académique de recherche et une entreprise. En s'engageant à cofinancer 100 nouveaux contrats doctoraux, sur des sujets concernant les problématiques du numérique et des données, la Région Île-de-France contribue à apporter de nouvelles compétences dans les laboratoires et à répondre aux besoins de transformation numérique des entreprises.

La particularité de ces contrats doctoraux est d'associer laboratoire académique, entreprise et doctorant sur des thématiques de recherche liées aux Domaines de recherche et d'innovation majeurs (DIM) labellisés par la Région et pour lesquelles l'apport du numérique est impactant et crucial, tels que la robotique, le machine learning, le big data, deep learning, les humanités numériques...

**En 2023, 21 projets de thèses viennent compléter les 72 projets ayant déjà bénéficié d'un soutien régional. Ce sont donc 93 projets soutenus depuis 2019 pour un montant total de 9,4 M€.**

### LES ALLOCATIONS JEUNES CHERCHEURS « PARIS REGION FELLOWSHIP PROGRAMME »

La Région Île-de-France porte le projet européen «Paris Region Fellowship Programme» - PRFP, financé à hauteur de plus de 3,8 M€ (50% du budget global du projet) dans le cadre de l'appel Marie Skłodowska-Curie-COFUND-2019.

Les 53 lauréats de 20 nationalités, choisi parmi 631 candidats, ont été sélectionnés et recrutés, entre avril 2021 et avril 2023, pour mener des travaux de recherche dans trois grands domaines : sciences du vivant (17 lauréats), physique, chimie et mathématiques (25 lauréats) et sciences humaines et sociales (11 lauréats). Ces lauréats sont accueillis dans 16 différents établissements répartis sur le territoire francilien (CNRS, CEA, Sorbonne Université, Inserm...).

24 mois après le début du projet, on compte parmi les chercheurs du projet une chercheuse lauréate du prix l'Oréal UNESCO Women in Science et 21 publications scientifiques.



© Région Île-de-France

### PARMI LES PROJETS DE RECHERCHE SOUTENUS

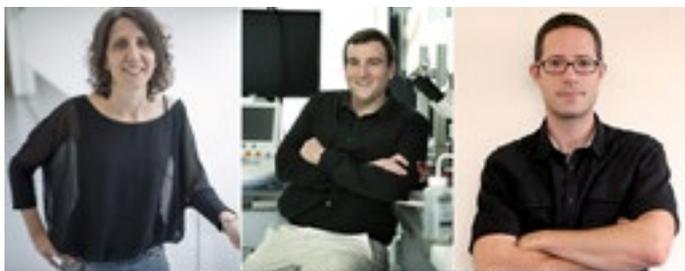
- **Victor Gonzalez** a rejoint le CNRS, Délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette et étudie la palette des Delaunay par des méthodes innovantes d'imagerie par photoluminescence.
- **Emna Ouni** a rejoint l'INSERM pour étudier les mécanismes moléculaires dans le cancer de la vessie.
- **Luca Alasio** est accueilli à Sorbonne Université et examine les modèles mathématiques des maladies rétinienne dégénératives.
- **Yu Teranishi** a rejoint l'Institut du Cerveau, pour développer un nouveau modèle de méningiome (tumeurs du système nerveux central) qui permettra d'explorer de nouvelles solutions thérapeutiques.



## LE PRIX DES INNOVATEURS D'ÎLE-DE-FRANCE

Les Prix des Innovateurs en santé met à l'honneur des chercheuses et chercheurs de moins de 45 ans qui se sont engagés dans une démarche d'innovation.

Trois lauréats sont distingués chaque année depuis 2020 par des prix de 25 000€ ou 50 000€ qui mettent en lumière leur excellence scientifique, technologique et thérapeutique et leurs innovations dont l'impact médical sociétal ou encore de santé publique est particulièrement remarquable. La sélection s'effectue par un jury d'experts présidé cette année par Amanda Silva Brun, nouvelle membre du Conseil scientifique régional.



LAUREATS PRIX DES INNOVATEURS 2023

Annarita Miccio, directrice de recherche INSERM à l'Institut Imagine

Olivier Couture, directeur de recherche CNRS au laboratoire d'imagerie biomédicale

Julien Nicolas, directeur de recherche CNRS à l'Institut Galien



### 1<sup>er</sup> Prix 2023 : Annarita Miccio, directrice de recherche INSERM à l'Institut Imagine

Le prix de 50 000€ récompense son travail sur la régulation du gène de la globine. Annarita Miccio et son équipe ont mis au point un nouveau traitement contre les bêta-hémoglobinoopathies, des maladies causées par des mutations affectant l'hémoglobine adulte. Ces patients sont exposés à des complications sévères de type anémies ou encore atteintes cardiaques qui peuvent s'avérer mortelles.



### 2<sup>e</sup> Prix : Olivier Couture, directeur de recherche CNRS au sein du Laboratoire d'Imagerie Biomédicale (LIB) de Sorbonne Université

Le prix de 25 000€ met en lumière son travail permettant de réduire le nombre de victimes d'AVC grâce à la mise au point d'un appareil d'imagerie portable pour la réalisation d'angiographie du cerveau en urgence, dans l'ambulance. L'innovation a fait l'objet de la création de la startup *Resolve Stroke*.



### 3<sup>e</sup> Prix : Julien Nicolas, directeur de recherche CNRS à l'Université Paris-Saclay

Le prix de 25 000€ récompense ses travaux dans le domaine du traitement du cancer avec la mise au point d'un dispositif d'administration des chimiothérapies en sous-cutanée permettant un traitement moins contraignant pour le patient (en ambulatoire) et moins coûteux pour le système de santé. L'innovation a fait l'objet de la création de la startup *Imescia*.

## DIFFUSER LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI) AU PLUS GRAND NOMBRE

### Mon Île-de-Sciences

Lancé en mars 2021 et accessible sur la plateforme Île-de-France Smart Services, Mon Île-de-Sciences est un service numérique dédié à la culture scientifique permettant de trouver les événements, les lieux et les professionnels qui partagent les sciences et leurs données en Île-de-France.

Il dispose également d'un espace dédié « Coin des pros » pour les enseignants, responsables d'espaces culturels, encadrants de centres sociaux, ou musées en quête d'activités pour leurs publics ou de ressources à valoriser.

Plus de 80 acteurs franciliens de la médiation scientifique sont partenaires du service avec plus 3 000 événements référencés depuis son lancement.

<https://moniledesciences.smartidf.services>





## La science pour tous, des projets ponctuels et des projets pluriannuels

La Région Île-de-France est compétente depuis 2013 en matière d'animation des actions de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle sur son territoire. La crise sanitaire mondiale a mis en évidence l'importance de la diffusion de l'information scientifique auprès du grand public et en particulier des plus jeunes. Faire connaître la démarche scientifique, partager les résultats de la recherche en Île-de-France, encourager la participation des citoyens aux programmes de recherche sont des enjeux cruciaux pour renforcer l'esprit critique, former des citoyens éclairés et diffuser une culture de l'innovation et de la participation.

Depuis 2016, la Région a investi près de 5,7 M€ pour soutenir 267 projets de médiation scientifique sur l'ensemble du territoire francilien. En 2023, 19 projets ponctuels bénéficient d'un financement régional, pour près de 400 000 €.

Chaque année, l'appel à projets *La science pour tous* permet de financer des organismes qui partagent les sciences, leurs applications et leur impact sur le monde et la société avec et pour les Franciliens : grand public, publics scolaires, jeunes, publics éloignés des sciences pour des raisons géographiques, sociales ou économiques.

### FOCUS

#### PROJETS SOUTENUS EN 2023 AU TITRE DE « LA SCIENCE POUR TOUS »

- **Pariscience, festival international du film scientifique – du 10 au 30 octobre 2023**



Depuis 2005, l'Association Science & Télévision (AST) organise PARISCIENCE, festival international du film scientifique qui se déroule en octobre au Muséum national d'Histoire naturelle, à l'Institut de physique du globe de Paris et aussi

en ligne. Ce festival projette gratuitement plus de 80 films documentaires internationaux récents dans toutes les durées, tous les formats, pour tous les publics et sur tous les sujets. Les séances de visionnage sont suivies de rencontres avec les scientifiques et les équipes des films. La programmation grand public essaime ensuite en Île-de-France et pour les acteurs de la CSTI : sessions de formation pour les chercheurs, doctorants et étudiants en communication, médiation et journalisme scientifiques, projets communs avec les festivals européens.

- **Ateliers « Stop aux clichés » : pour plus de mixité dans les métiers STEM – science, technologie, ingénierie et mathématiques – du 9 janvier au 22 décembre 2023**



© Adrienne Surprenant / A.P.

Pour convaincre les filles de s'orienter dans les filières scientifiques, techniques et numériques dans lesquelles seulement 30% des ingénieurs, techniciens et chercheurs sont des femmes, la fondation CGénial propose de faire dialoguer les scolaires et les professionnels à

travers 20 ateliers-débats participatifs sur le sujet de la mixité de genre dans les STEM. Imaginés en 2021 suite à la multiplication de projets égalité filles-garçons dans les établissements scolaires, ces ateliers sont menés avec des classes du secondaire en Ile-de-France, notamment en quartiers prioritaires.

Chaque atelier comprend un débat modéré par une animatrice et des échanges avec un binôme homme-femme ingénieurs, techniciens ou chercheurs : retours d'expérience et dialogue autour des enjeux sur la mixité dans les sciences, témoignage sur leur formation et métier, pour inspirer les élèves dans leur orientation et déclencher des vocations.



## CSTI ET DIM

Le développement de la culture scientifique, technique et industrielle s'effectue aussi par les Domaines de Recherche et d'Intérêt Majeur (DIM) de la Région.



Le DIM Patrimoines matériels – innovation, expérimentation et résilience (PAMIR) est le réseau francilien labellisé par la Région qui étudie les matériaux anciens, des matériaux intéressants l'histoire, l'archéologie, l'histoire de l'art ou encore la paléontologie. Il rassemble 99 laboratoires et près de 1100 scientifiques.

Du 12 avril au 29 mai 2023, il a organisé, en partenariat avec SNCF Gares & Connexions et CNRS Images, une exposition photos « Objets de culture, matériaux et diversité » dans 5 gares franciliennes (Austerlitz, Gare de Lyon, La Courneuve, Versailles-Chantiers, Massy-TGV) mettant en lumière 25 projets de recherche. Cette opération soutenue par la Région a permis de mettre en lumière des travaux de recherche souvent méconnus du grand public et de sensibiliser des milliers de voyageurs aux enjeux des projets de recherche sur les matériaux anciens.

## SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT : PÉPITE



La Région Île-de-France intervient à différents niveaux pour donner la possibilité à **plus de 1 500 étudiants** qui ont obtenu le statut d'étudiant-entrepreneur en 2023 **de créer et développer leur entreprise**. Ils constituent les **PEPITE (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat)**.

- **La sensibilisation et la détection** : pour favoriser l'émergence et améliorer l'accompagnement des projets étudiants entrepreneurs
- **La maturation** : grâce à la Région, les porteurs de projets issus des Pépites Île de France, peuvent bénéficier d'un accès à des fablabs ou encore d'un financement, c'est le cas pour 400 d'entre eux depuis 2016.
- **L'accélération** : la Région est engagée dans 2 programmes qui permettent de donner un élan considérable aux jeunes entrepreneurs : Pépites Start-up Île-de-France et le Prix Pépites Île-de-France.

Entre 2016 et mi-2023, **plus de 1 880 étudiants pour 900 projets** ont été accompagnés tous programmes confondus. Pour la période universitaire 2023-2024, 250 étudiants supplémentaires pour environ 150 nouveaux projets, bénéficieront du soutien régional dans le cadre de ces programmes.

La Région Île-de-France a par ailleurs pris part au financement de plusieurs actions menées en commun par toutes les Pépites franciliennes : le concours Zeugma pour l'amorçage de projet de start-up impliquant un partenariat avec un laboratoire de recherche, la valorisation des lauréats du prix Pépites, notamment lors du salon Vivatech, et l'organisation de rencontres avec les réseaux franciliens de l'accompagnement et du financement, le déploiement d'un outil répertoriant les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat étudiant en Île-de-France. Elle finance également le Prix Pépites Île-de-France dont la 10<sup>e</sup> édition sera célébrée le 17 octobre 2023 dans les locaux de la Région.



## PÉPITE START'UP ÎLE DE FRANCE EN CHIFFRES

**845 000 €**

pour la période 2017-2023

**80**

étudiants par an  
(2 promotions de 40 étudiants par an)

**506**

étudiants-entrepreneurs  
accompagnés

**285**

projets de start-up  
accélérées

Au-delà du programme et des aides financières, la Région a également mobilisé ses agents lors des RDV experts Région x Pépité en début d'année. Lors de rendez-vous individuels en ligne de 20 minutes, les étudiants entrepreneurs ont pu échanger avec les agents de la région, exposer leurs problématiques, exprimer leurs besoins, bénéficier de conseils et d'un accès privilégié aux aides régionales adaptées spécifiquement à leur projet.

### Bilan de cette deuxième édition des RDV experts Région x Pépité

- 145 start'up inscrites pour 165 étudiants entrepreneurs
- Une quarantaine d'agents mobilisés
- 372 demandes de RDV
- Taux de satisfaction de 89%

### FOCUS

#### LE PROGRAMME PÉPITE START'UP ÎLE-DE-FRANCE

Lancé en 2017 par la Région Île-de-France, ce programme prévoit un accompagnement intensif de 6 mois des étudiants-entrepreneurs sélectionnés par les Pépité. Mis en œuvre par la société Schoolab dans le but de transformer ces projets en entreprises, il se déroule au sein de Station F, le plus grand campus de start-up au monde, à Paris.

Grâce au financement régional, les étudiants bénéficient d'un poste de travail et d'un accompagnement pour 150 € (60 € pour les étudiants boursiers), ce qui en fait **le programme le plus accessible de Station F.**

### FOCUS

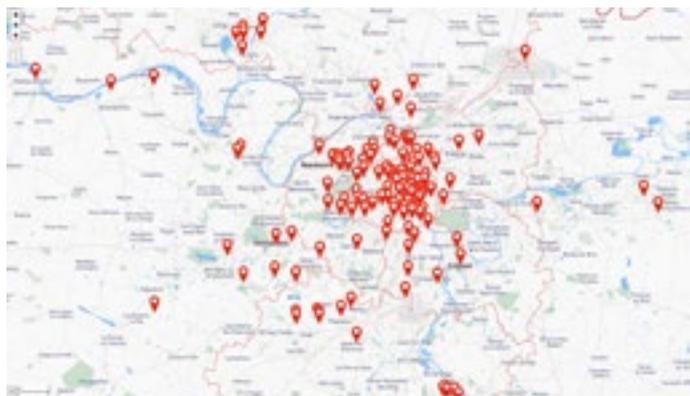
#### 4 PROJETS ETUDIANTS ENTREPRENEURS

4 projets étudiants entrepreneurs de la 11ème promotion Pépité Start'up Île-de-France :

- **Glaaster** permet d'adapter l'école aux enfants atteints de dyslexie, en appliquant des modifications sur les textes en fonction de leurs besoins, et sur mesure, grâce à l'intelligence artificielle.
- **Holis** fournit aux entreprises une plateforme interactive pour quantifier, améliorer et communiquer sur la performance socio-environnementale de leurs produits.
- **Hyleria** propose des cosmétiques naturels, biologiques, aux ingrédients durables d'origine locale, préservés dans des flacons en verre rechargeables inspirés des arts décoratifs et made in France.
- **Screen Me** permet aux soignants d'identifier instantanément quels patients sont éligibles à un essai clinique, en croisant automatiquement les critères des essais cliniques avec les DPI.

#### UN RÉSEAU D'INCUBATEURS D'EXCELLENCE EN IDF : LABELLISATION INNOV'UP INCUBATION ET CARTOGRAPHIE DÉDIÉE

1<sup>re</sup> région économique de l'Union européenne, l'Île-de-France possède un écosystème de start-up en pleine effervescence, parmi les plus riches et fournis d'Europe. Depuis une dizaine d'années, cet écosystème se densifie, accompagné dans son développement par la Région et par les nombreux incubateurs et accélérateurs qui favorisent la création et la croissance de ces entreprises.



La Région a lancé début 2023 un AMI pour constituer un réseau des incubateurs et des accélérateurs de la Région Île-de-France et être labellisé «Innov'Up incubation». En marge du salon Vivatech, qui se tenait du 15 au 17 juin 2023, la Région Île-de-France a dévoilé la liste des **28 incubateurs lauréats labellisés «Innov'up incubation»**, qui ont été reconnus pour leurs compétences dans des domaines tels que la santé, l'intelligence artificielle ou la deeptech.

Parmi les lauréats figurent 16 incubateurs fortement connectés à l'enseignement supérieur et à la recherche : Agoranov, Incuballiance, Paris Biotech Santé, l'incubateur Descartes, le Genopole, iPEPS, le Drahi-X Novation Center, l'incubateur de Telecom Paris, incubateur des Arts et Métiers, l'incubateur de Dauphine, PC'up, IMT Starter, 21st by CentraleSupélec, Efrei Entrepreneurs, Incub'ESSCA, Blue Factory ESCP Business School.

Grâce à cette labellisation, ces incubateurs pourront proposer à leurs start-ups accompagnées de bénéficier d'un **accès facilité à l'aide régionale Innov'up**. Cofinancé par la Région et Bpifrance, ce dispositif peut subventionner des projets jusqu'à 30 000 €, à hauteur de 50% des dépenses éligibles.

Afin d'améliorer la lisibilité de l'écosystème francilien pour les porteurs de projets, la Région s'est associée avec l'Institut Paris Région et Choose Paris Région pour réaliser une cartographie actualisée. Avec plus de 200 sites référencés, cette carte montre la diversité des accélérateurs et incubateurs présents sur le territoire, et permettra d'orienter les entrepreneurs vers la structure adaptée.

[www.institutparisregion.fr/cartographies-interactives/incubateurs-et-accelerateurs-de-start-up-en-ile-de-france](http://www.institutparisregion.fr/cartographies-interactives/incubateurs-et-accelerateurs-de-start-up-en-ile-de-france)

## FOCUS

### GENOPOLE : 8,2 M€ EN 2023

Biocluster localisé à Évry-Courcouronnes, dédié à l'innovation en biotechnologie, en génétique, en génomique, en bioéconomie, Genopole rassemble aujourd'hui 2 800 personnes réparties au sein de 65 entreprises, 17 laboratoires académiques et 24 plateformes et plateaux techniques mutualisées.

Au-delà de son offre immobilière, Genopole propose les programmes d'accompagnement Shaker et Gene.io pour faciliter la création et la croissance de start-ups.

L'année 2023 a été marquée par l'adoption d'un nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens, qui engage la Région au côté du GIP Genopole de 2024 à 2026.

Les axes stratégiques partagés par le GIP et la Région sont :

- Soutenir l'excellence scientifique,
- Améliorer les conditions de valorisation économique par l'incubation de projets,
- Dynamiser l'économie et l'industrialisation des filières,
- Renforcer la visibilité et le pilotage.

En 2023, la Région aura accordé un soutien direct de plus de 8 M€ au Genopole.



© Christophe Hargoues



© France Keyser / MYOP

# INVESTIR DANS LES CAMPUS

## LA MISE EN ŒUVRE DU CPER 2022-2027

Signé en juillet 2022, le Contrat de plan État-Région (CPER) est un levier essentiel de transformation et de rénovation des campus et laboratoires de l'Île-de-France, mais aussi d'aménagement territorial de l'offre en matière de formations supérieures, de recherche scientifique et d'innovation. Le volet «Enseignement supérieur, recherche et innovation» de ce CPER est d'une ambition historique, avec un investissement inédit de plus d'1Md€, à parité avec l'Etat (soit environ 30% de plus que le précédent CPER).

En 2022 et 2023, 18 projets auront été soutenus à hauteur de 115,5 M€ soit 23% de l'enveloppe régionale, un rythme normal compte-tenu de l'avancement des projets, en phase d'études pour la plupart.

## INVESTISSEMENT DANS L'IMMOBILIER DES FORMATIONS SANITAIRES POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Hors compétence directe, la Région a engagé en 2021 et 2022 un plan ambitieux de rénovation doté de 60 M€ pour rénover, agrandir ou relocaliser les instituts de formation sanitaire.

Cette action majeure de la Région en faveur de la rénovation ou réhabilitation de centres de formation souvent vétustes, a pour objectif d'améliorer les conditions d'étude et de travail aux étudiants et de renforcer l'attractivité de ces formations qui souffrent d'une importante désaffection, où qu'elles se trouvent en Île-de-France.

### FOCUS

#### 2 DES PROJETS D'INSTITUTS DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

##### Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard (93)

Les instituts de formation de Ville Evrard, situés à Neuilly-sur-Marne (93), dispensent les formations d'infirmier et de cadre de santé. Ils sont rattachés à l'Etablissement Public de Santé de Ville Evrard, spécialisé en santé mentale et établissement de référence du département.

La première pierre de ce projet a été posée le 9 juin 2023 en présence de la présidente de Région et l'objectif est de réaliser la rentrée de septembre 2024 dans les nouveaux locaux.

En complément de cette intervention volontariste, il convient d'évoquer la mobilisation inédite de près de 30 M€ de crédits pour la réalisation de **3 projets immobiliers en lien avec l'universitarisation d'écoles et d'instituts de formations paramédicales et maïeutiques dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2021-2027** (volet enseignement supérieur et recherche).

La relocalisation des formations dans ce bâtiment permettra une meilleure utilisation des espaces avec notamment un amphithéâtre d'environ 100 places, une salle de simulation en lieu et place d'un salle de TP, la création d'espaces de travail pour les étudiants et d'un bureau d'étudiants et la création d'un centre de documentation tourné vers le numérique.

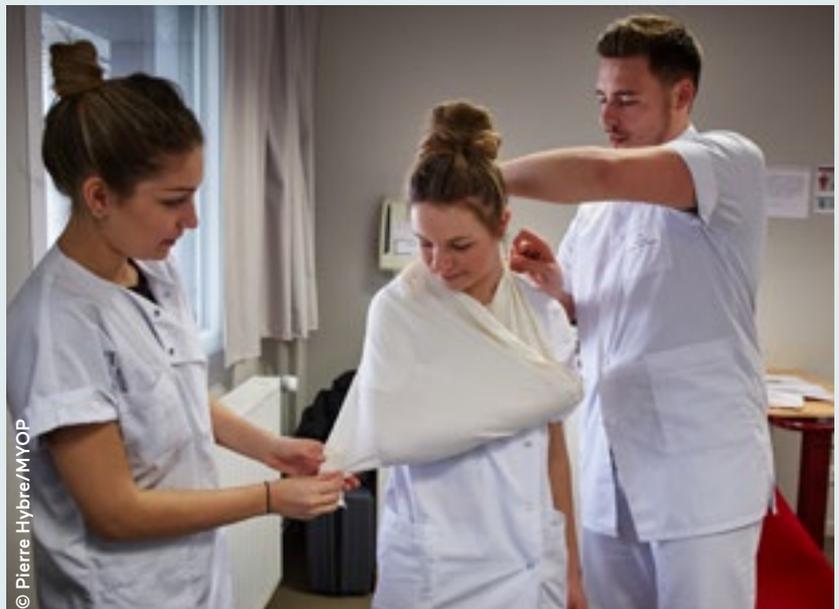
Cette opération offrira des conditions de formation optimales pour les étudiants et devrait permettre d'accueillir près de 20% d'effectifs supplémentaires, soit des promotions de 85 étudiants. Le soutien régional alloué à cette opération s'élève à 5,5 M€.



### Fondation Léonie Chaptal à Sarcelles (95)

L'activité de formation au sein de Fondation Léonie Chaptal de Sarcelles propose notamment les formations d'infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture. Le projet consiste en une extension de bâtiment décidée en 2 étapes afin d'adapter les locaux à l'augmentation des effectifs en formation en soins infirmiers (60 places nouvelles en 2021 et 43 places en 2022) et ainsi accueillir les étudiants dans de bonnes conditions.

Les travaux de la 1<sup>re</sup> phase concernent la création d'un espace d'accueil étudiant durant la phase de chantier (restauration, vie étudiante...), la construction d'environ 400 m<sup>2</sup> modulaires avec sanitaires, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, l'agrandissement du hall d'accueil (désamiantage, isolation, chauffage...). La 2<sup>e</sup> phase consiste en la construction de 2 étages supplémentaires avec 7 salles de cours par niveau pouvant être décloisonnées en fonction



© Pierre Hybre/MYOP

de l'ingénierie pédagogique : groupe de travail, ateliers pratiques, grande salle de cours.

Cette opération bénéficie de 2 financements de la Région (1,5 M€ en 2021 et 1,6 M€ en 2022).

### LE GUIDE AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION DURABLE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'APPRENTISSAGE

Ce guide, réalisé avec le soutien de Agence régionale énergie-climat d'Île-de-France (AREC ÎdF), est désormais en phase de mise en œuvre. Il s'impose à toutes les opérations financées par la Région dans le cadre du Contrat de Plan. Il propose des procédés et différents niveaux d'exigences qui ont pour objectif d'économiser nos ressources, diminuer les émissions de polluants et de gaz à effet de serre tout en veillant au confort et à la qualité de vie et d'études. La démarche est flexible et itérative. Elle est accompagnée, à chaque étape, par les services de la Région, avec le soutien de l'AREC ÎdF et elle s'appuie sur un tableau de bord qui a fait l'objet d'une présentation en visioconférence aux Etablissements d'enseignement supérieur le 6 juillet dernier.



## FOCUS

### DES PROJETS IMMOBILIERS D'ESR EN 2023

L'année 2023 a permis de soutenir 9 projets pour un montant total de 61,7 M€. Il s'agit notamment des études pour la construction d'un IUT tertiaire à Saint-Cloud pour l'Université de Nanterre. Le bâtiment accueillera plus de 700 étudiants. Cette opération financée en totalité par la Région pour un montant de 13 M€ est représentative de l'un des enjeux majeurs du Contrat de plan État-Région en matière de renforcement de l'offre en formations professionnalisantes en Île-de-France. Pour cette raison, la Région a souhaité porter la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

L'année 2023 a également permis de lancer les études préalables à la rénovation énergétique de l'Observatoire de Paris dont la Région porte également la maîtrise d'ouvrage, à la fois sur les sites de Meudon et de Paris. Ces deux projets sont financés en totalité par la Région pour un montant global de 16 M€.

En subvention, la réhabilitation du bâtiment Breguet à Gif-sur-Yvette est soutenue pour un montant

de 35 M€. Ce projet vise à réhabiliter le bâtiment historique de Centrale Supélec, dernière étape du redéploiement de l'école après l'inauguration des bâtiments G. Eiffel et F. Bouygues en 2017. Cette opération est emblématique de la volonté régionale d'encourager les liens entre enseignement, recherche et développement économique avec un projet qui permet une grande variété d'usage des espaces et des mutualisations de fonctions. Il accueillera en effet le siège de l'Université Paris-Saclay et des locaux dédiés aux entreprises, tout en permettant une ouverture du bâtiment sur son environnement. Les effectifs concernés sont de 750 salariés pour Centrale Supélec et l'Université Paris Saclay, 3 500 étudiants et 500 salariés d'entreprises hébergées. Le projet de rénovation est marqué par une forte ambition environnementale notamment dans le domaine du réemploi et des matériaux biosourcés et respectera le guide régional Aménagement et construction durable applicable aux bâtiments universitaires et de recherche.

### DE NOUVEAUX BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE LIVRÉS PAR LA RÉGION EN 2023

Malgré la période de crise sanitaire et l'inflation du coût des matériaux, 2 importants chantiers seront livrés d'ici fin 2023, permettant tous deux de conforter l'implantation du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) à Saint-Denis (93). Il s'agit des projets dits «Landy 2» et «Synergie 2». Ces deux opérations sont réalisées en maîtrise d'ouvrage par la Région pour un montant respectivement de 33 M€ et 19 M€.

#### Le bâtiment «Synergie 2»

Le bâtiment «Synergie 2» accueillera les Départements d'enseignement de chimie organique, chimie générale, génie analytique, agroalimentaire du Cnam et les laboratoires de recherche associés. Il développe une surface de 3 550 m<sup>2</sup> sur 6 niveaux. Le projet a été conçu par les architectes Jean Guervilly et Françoise Mauffret. L'architecture du bâtiment est simple, compacte, fonctionnelle. Sa sobriété permet de garantir des finitions exemplaires et durables, indispensables pour permettre aux laboratoires de recherche de développer leur activité. Une «rue intérieure» permet de desservir chaque laboratoire, les salles de TP et les bureaux



d'autre part. Les salles de préparation, de stockage et d'analyse sont contiguës aux salles de TP installées au centre du dispositif.

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse en matière de chantier à faible impact environnemental, de gestion de l'énergie, de pérennité des performances environnementales et de qualité de l'air intérieur. Près de 70% de la parcelle est végétalisée, ce qui permet de lutter efficacement contre les îlots de chaleur. La toiture est en particulier fortement végétalisée.

## Le projet dit «Landy 2»



Le projet dit «Landy 2» permet de développer l'activité d'enseignement du CNAM, et vient en extension du CFA existant à Saint-Denis dit «Landy 1» construit par la Région en 2005. Le programme de la deuxième tranche va permettre d'accueillir à terme 1 000 apprentis, une bibliothèque et un espace de restauration pour 400 couverts. Des locaux administratifs, des archives et l'hébergement des serveur du CNAM complètent le projet. Conçu par l'agence Tank, le bâtiment se développe sur une surface de plancher de 7 900 m<sup>2</sup>. Sur le plan environnemental, le projet se distingue par sa compacité, son ossature bois et un système de sur-ventilation nocturne pour le confort d'été. Une production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques est prévue.

### A VENIR EN 2024 : UNE OPÉRATION EMBLÉMATIQUE DE LA DÉMARCHE « CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS » : LE CAMPUS DES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE À VERSAILLES

Le Campus de Versailles est un des premiers projets de Campus des métiers et des qualifications à avoir obtenu le label « Campus d'excellence ». Il s'est construit autour d'un large réseau de lycées professionnels, de CFA et d'acteurs du supérieur, en premier lieu CY Université.

L'ambition est – du secondaire au doctorat – d'expérimenter les métiers du patrimoine via des parcours de découverte des métiers, des espaces d'exposition, d'orientation, de démonstration, de rencontre avec des professionnels. Le château de Versailles lui-même, manifeste in situ des métiers d'art et des métiers du patrimoine, sera ouvert aux élèves du Campus comme un terrain exceptionnel de travaux pratiques.

Il offre également la possibilité de formations tout au long de la vie pour répondre aux demandes de reprise d'étude ou de mobilité professionnelle.

L'opération actuellement à l'étude sera financée par la région en 2024. C'est l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, et du domaine national de Versailles qui porte le projet. Le jury de concours a désigné l'Atelier Philippe Prost lauréat, aux côtés de Pierre Bortolussi, Architecte en Chef des Monuments Historiques et le bureau d'études Inex.

Le projet consiste à réhabiliter le bâtiment des grandes écuries pour accueillir les activités du « Campus Versailles », dont l'objet est la promotion des métiers d'art et du patrimoine dans le domaine du patrimoine bâti, des métiers d'art et de design, de l'horticulture et espaces paysagers, de la gastronomie et du tourisme.

A terme, 4 330 m<sup>2</sup> de surface utile doivent accueillir apprenants, entreprises, grand public... dans des espaces permettant la promotion des métiers et des savoir-faire, la formation, l'innovation et le développement d'activités économiques... La première phase, objet du financement CPER concerne l'aile Saint-Cloud pour une surface utile de 2 054 m<sup>2</sup>.

La rénovation envisagée se veut exemplaire en termes de respect du site, d'accessibilité et d'économies d'énergie.











© Oan Kim / MYOP



**Région Île-de-France**  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

**[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**

-  **RegionIleDeFrance**
-  **iledefrance**
-  **iledefrance**